

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

**MAIRIE
D'AUBERGENVILLE**

1, AVENUE
DE LA DIVISION LECLERC
CS 20516
78416 AUBERGENVILLE CEDEX



TÉLÉPHONE : 01 30 90 45 00
mairienet@aubergenville.fr

L'an deux mille vingt deux, le mercredi 21 septembre à dix neuf heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de : Monsieur Gilles LÉCOLE Président.

Etaient Présents : Gilles LÉCOLE - Marie-Josée VOINIER- Mario MANCUSO - Didier JAHIER - Thierry MONTANGERAND- Virginie MEUNIER- Marine LEPREUX

Absents Excusés : Alexandra GODDET - Edward DANGELOT - Patricia RODI - Françoise PERSIDE

Les membres du Conseil d'Administration ont voté à l'unanimité :

- Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2023,
- Adoption du règlement budgétaire et financier du CCAS d'Aubergenville au 1er janvier 2023,
- Convention partenariale entre le CCAS et EDF,
- Convention de partenariat entre Équinoxe et le Centre Communal d'Action Sociale d'un bus itinérant, d'accueil, d'écoute et d'orientation des femmes victimes de violences,
- Questions diverses.

Le Maire, Président du CCAS
Gilles LÉCOLE

